

ACVF Règlement de la coupe vaudoise des juniors A, B et C

Saison 2010-2011

L'ACVF organise chaque année la coupe vaudoise des juniors A, B et C. Cette dernière se dispute par élimination.

Selon le nombre des inscriptions, la compétition comprendra des tours complémentaires et principaux.

La participation à la coupe vaudoise des juniors A, B et C est facultative.

Les Clubs qui possèdent plusieurs équipes dans la même classe de jeu ne peuvent en inscrire qu'une seule par catégorie.

Seules les équipes régionales des juniors A, B et C peuvent participer à la Coupe. Les équipes intercantionales (nouvelle appellation « Coca-Cola junior League ») et en élite y sont exclues. **Les équipes qui sont montées en inter en automne ont le droit de continuer la coupe vaudoise.**

Un joueur ayant participé à plus de 3 matches en élite (M-14, M-15, ...) ou au championnat intercantonal (Coca Cola junior League) n'est plus qualifié pour la coupe vaudoise. **Toute tricherie sera sanctionnée d'un forfait et d'une amende de 500 francs.**

Pour pouvoir disputer **la finale cantonale**, un joueur doit avoir participé à au moins 2 matches de qualification en coupe régionale.

Pour pouvoir participer à **la finale romande**, un joueur doit avoir fait au minimum 2 matches avec son équipe.

Les matches de coupe se déroulent les mercredis et samedis.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, mais il sera procédé aux tirs de pénalty.

Si le terrain du Club recevant est indisponible (manque d'éclairage, état), le match doit être joué sur le terrain de l'adversaire.

Une coupe est remise au vainqueur ainsi que des médailles aux deux finalistes de chaque catégorie. Le vainqueur de chaque catégorie participe à la finale romande des vainqueurs de coupe.

ACVF Commission des Juniors
Le Président
Georges Guinand

Le Mont, août 2010